



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION (P.P.R.I.) DE LA VALLEE DU SEREIN

COMMUNE DE GRIMAUT

Cartographie des enjeux

Enjeux surfaciques et linéaires situés dans l'enveloppe inondable de l'axe de référence

- Espaces agricoles, naturels et loisirs
- Espaces verts, sports et loisirs
- Espaces agricoles et naturels
- Zones d'habitations
- Habitat dense
- Habitat pour densité
- Habitat diffus
- Zones économiques
- Zone d'activité agricole
- Zone d'activité industrielle
- Zone d'activité commerciale
- Voies de circulation pouvant être coupées
- Départementales
- Communes et chemins
- Marqueurs de l'occupation des sols
- Surfaces bâties
- Surfaces toujours en eau
- Courbes de niveau 5m

Enjeux ponctuels

- Etablissement hospitalier
- Etablissement d'enseignement
- Camping
- Installation polluante
- Infrastructure d'assainissement
- Infrastructure pour l'eau potable
- Infrastructure pour l'irrigation
- Infrastructure de télécommunication
- Infrastructure électrique
- Care
- Patrimoine culturel
- Etablissement utile à la gestion de crise
- Autre établissement sensible à la gestion de crise
- Limites administratives
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Echelle 1:5 000

0 125 250 500 Mètres

Coordonnées géographiques exprimées en RGF93 / Lambert-93 - EPSG : 2154

Fonds cartographiques: BD Parcellaire®, BD Cartho®, BD Topo®, BD Alt®

Maître d'ouvrage: Direction Départementale des Territoires de l'Yonne

Maître d'oeuvre: SAFEGE Ingénierie Conseil

Vu pour être annexé à mon arrêté en date de ce jour
Auxerre, le 09 JAN. 2019
Le Préfet

Patrice LATRON

Version | Date | Description / Commentaire

Version 1 | Janvier 2019 | Version initiale

Direction Départementale des Territoires de l'Yonne - 3 rue Monge - BP79 - 89011 AUXERRE Cedex
Tél : 03.86.48.41.00 - www.yonne.gouv.fr